

C E L I A F

BULLETIN D'INFORMATION



Ecrit par : Louis DORSOUMA

ACTIVITES RECENTES

Tchad : la CELIAF signe une convention de financement dans le cadre du projet «PENSE LIBRE»

Dans le cadre du projet «Pense Libre», le bureau d'ACRA à N'Djamena a accueilli la cérémonie de signature de la convention de financement avec cinq Organisations de la Société Civile (OSC), dont la CELIAF ce 14 août 2026 dans les locaux d'ACRA à N'Djamena.

Cette signature constitue une étape majeure dans la mise en œuvre du projet, dont l'objectif est de contribuer à la structuration durable des OSC et au renforcement de leurs capacités en matière d'identification, de conception et de mise en œuvre de projets, tant sur le plan opérationnel que financier.

Suite P.4

● Tchad : plaidoyer pour le maintien de l'Université Saint-Charles Lwanga à Sarh



La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF), antenne de Sarh a récemment adressé un plaidoyer aux autorités tchadiennes concernant la situation préoccupante de l'Université Saint-Charles Lwanga. En effet, une décision municipale demande à l'institution de libérer son site actuel d'ici la fin du mois de novembre, mettant en péril la continuité de ses activités académiques.

Suite P.5

Écrit par : DENODJI Robertine, PCA de la CELIAF

EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,



Le mois d'août a été riche en engagements et en actions pour la CELIAF. À travers la signature de la convention de financement du projet Pense Libre, nous avons réaffirmé notre volonté de renforcer les capacités des organisations féminines et de promouvoir la paix, la tolérance et le vivre-ensemble. Ce partenariat, financé par l'Union européenne et mis en œuvre avec ACRA et CRASH, marque une étape importante dans la consolidation de notre rôle fédérateur.

Dans le même esprit, notre plaidoyer pour le maintien de l'Université Saint-Charles Lwanga à Sarh illustre notre détermination à défendre l'éducation et l'avenir de la jeunesse tchadienne. Nous croyons qu'un dialogue constructif peut préserver les acquis et garantir la continuité académique.

Par ailleurs, l'atelier de diagnostic organisationnel et institutionnel, ainsi que les formations sur le genre, les violences basées sur le genre et la protection contre les abus, témoignent de notre engagement constant à renforcer nos structures et à outiller nos membres pour mieux répondre aux défis sociaux.

Enfin, nos représentations dans divers cadres nationaux montrent que la CELIAF demeure une voix incontournable de la société civile, mobilisée pour l'égalité, la justice et la solidarité.

Nous poursuivrons ce chemin avec persévérance, convaincus que chaque action posée rapproche notre société de l'équité et du respect des droits des femmes.

Avec toute notre gratitude pour votre attention et votre soutien.

DENODJI Robertine

Présidente du Conseil d'Administration (PCA)

Ecrit par : Louis Dorsouma

APPERÇU INSTITUTIONNEL

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) est née le 23 novembre 1996 et a été officiellement autorisée à fonctionner le 11 mars 1997 par le Ministère de l'Intérieur du Tchad. Depuis sa création, elle s'est imposée comme une force incontournable de la société civile tchadienne, fédérant plus de 2 000 organisations féminines de base et représentant près de 50 000 membres à travers le pays.



La CELIAF est avant tout un espace de solidarité et de mobilisation des femmes. Sa mission est claire : éradiquer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et promouvoir leur pleine participation à la vie sociale, économique, juridique et politique. Elle aspire à une société juste, fondée sur l'équité et l'égalité, où les femmes exercent pleinement leur citoyenneté.

Ses valeurs : courtoisie, respect mutuel, honnêteté, justice, loyauté, unité dans la diversité, tolérance, solidarité et persévérance – traduisent son engagement profond pour une transformation sociale durable.

Ecrit par : Louis Dorsouma

Tchad : la CELIAF signe une convention de financement dans le cadre du projet «PENSE LIBRE»

La CELIAF est bénéficiaire avec le projet intitulé «Brassage intra-communautaire et participation citoyenne des femmes et des jeunes pour la promotion de la paix, du vivre-ensemble et de la tolérance religieuse». Ce projet vise à favoriser la paix, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans le Logone Occidental et à N'Djamena, à travers la création d'espaces de brassage intra-communautaire et le renforcement de la participation citoyenne des femmes et des jeunes.



Il ambitionne notamment de déconstruire les stéréotypes de genre et religieux, de réduire les tensions intercommunautaires et de promouvoir une culture de tolérance et de solidarité. La CELIAF prévoit de former les femmes et les jeunes en leadership et citoyenneté, de les impliquer activement dans la gouvernance locale et la prévention des conflits, et de les positionner comme médiateurs et leaders communautaires.

À travers ce projet, la CELIAF entend obtenir une implication accrue des femmes et des jeunes en tant que piliers du vivre-ensemble et de la tolérance religieuse, consolidant ainsi son rôle fédérateur et son mandat institutionnel pour l'égalité et la transformation sociale.

Le projet «Pense Libre» est mis en œuvre par ACRA en partenariat avec CRASH et bénéficie du cofinancement de l'Union européenne.



Ecrit par : Louis Dorsouma & Andigue Appolinaire

Tchad : plaidoyer pour le maintien de l'Université Saint-Charles Lwanga à Sarh/Suite

Selon les informations recueillies, l'Université dispose d'un contrat de bail régulièrement conclu avec l'ancienne équipe municipale. Forte de cette base légale, elle a investi plus de vingt-cinq millions de francs CFA pour aménager ses infrastructures et assurer sa mission de formation. Ces investissements, ainsi que l'importance de l'université pour la jeunesse tchadienne, rendent la décision d'expulsion particulièrement lourde de conséquences.

La CELIAF souligne que l'Université Saint-Charles Lwanga représente bien plus qu'un simple établissement: elle constitue un cadre essentiel de formation et d'insertion professionnelle pour de nombreux jeunes, notamment issus de familles modestes. Une expulsion précipitée entraînerait la perturbation de l'année académique, la désorganisation des activités pédagogiques et administratives, ainsi que des difficultés majeures pour les étudiants et leurs Familles. Dans son plaidoyer, la CELIAF appelle à :

- Prendre en compte les investissements de plus de vingt-cinq million de franc CFA déjà réalisés par l'Université sur le site ;
- Etudier la possibilité d'affecter à la construction du bâtiment destiné à l'hébergement des hôtes un autre espace approprié appartenant à la ville ;
- Garantir avant toute décision définitive, la protection des intérêts de leurs familles, des enseignements et du personnel de l'Université ;
- Envisager si un déplacement devait être jugé indispensable, une solution concertée incluant l'attribution préalable d'un site alternatif approprié et un délai raisonnable permettant d'assurer la continuité des activités académique.

La démarche de la CELIAF ne vise pas à contester l'autorité municipale, mais à promouvoir un dialogue constructif et une solution équilibrée. L'organisation insiste sur la nécessité de protéger les intérêts des étudiants, des enseignants et du personnel, tout en conciliant les besoins de développement de la ville.

La CELIAF réaffirme sa conviction qu'une solution négociée est possible et appelle les autorités locales à faire preuve de responsabilité et d'engagement envers la jeunesse tchadienne.



- Reconsidérer la décision demandant à l'Université Saint-Charles Lwanga de libérer son site au mois de novembre ;
- Suspendre toute mesure d'expulsion de déguerpissement ou de retrait du site jusqu'à l'aboutissement d'une concertation entre les différentes parties concernées ;
- Examiner les documents, actes et décisions ayant conduit à la signature du contrat de bail avec l'Université ;



Écrit par : Louis Dorsouma

Tchad : La CELIAF évalue ses capacités organisationnelles et institutionnelles à travers le projet « Fonds Genre EDIFIS »

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) a organisé, du 04 au 06 août 2026, au CEFOD, un atelier de diagnostic organisationnel et institutionnel dans le cadre du projet « De survivantes à actrices de changement », visant l'autonomisation économique et le leadership communautaire des femmes affectées par les violences basées sur le genre (VBC) dans les provinces du Lac, de la Tandjilé et N'Djamena.



Animé par Mme Mikaelle Chauvin, cheffe de projet Fonds Genre EDIFIS, l'atelier a vu la présence de la représentante de l'Agence Française de Développement (AFD), les membres du Bureau du Conseil d'Administration (BCA) de la CELIAF, la Coordination Nationale, des personnes ressources ainsi que des représentantes des antennes de la CELIAF. Cette initiative constitue une étape essentielle pour consolider la gouvernance de l'organisation, améliorer ses mécanismes de gestion et renforcer son efficacité dans la mise en œuvre de ses interventions en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre.

L'objectif principal de l'atelier était d'accueillir et de faciliter la mission de diagnostic organisationnel et institutionnel conduite par les missionnaires du projet, en vue d'identifier les besoins prioritaires de renforcement des capacités de la CELIAF. Les travaux ont permis de clarifier plusieurs concepts liés au genre, de revisiter les dates marquantes de la CELIAF et d'identifier les besoins institutionnels à travers des échanges en groupes.

Les méthodes utilisées ont combiné des présentations institutionnelles, des entretiens avec les responsables et membres de l'organisation, des travaux participatifs en sous-groupes ainsi qu'une revue documentaire des textes et documents stratégiques.



Les participants ont également travaillé autour de quatre thématiques majeures, à savoir la sphère citoyenneté, la sphère politique, la sphère organisationnelle et la sphère de mise en œuvre. Chaque groupe a mis en évidence les leviers, les faiblesses et les opportunités propres à sa thématique, aboutissant à réaliser une toile et permettant ainsi à la CELIAF de dresser une cartographie claire de ses besoins et de sa trajectoire institutionnelle.

Ces discussions ont abouti à la définition de plusieurs objectifs assortis d'actions concrètes. Douze actions prioritaires ont été identifiées par groupe, suivies d'un tour de table consacré à la réflexion sur l'avenir et le devenir de la CELIAF.

Le diagnostic organisationnel et institutionnel de la CELIAF a été réalisé. Les capacités, défis et besoins de l'organisation ont été définis, les priorités de renforcement identifiées et des recommandations stratégiques formulées pour améliorer la performance institutionnelle.

Une réflexion métaphorique a été proposée: « Si nous nous retrouvions dans six mois, quel changement aimerions-nous raconter avec fierté ? ». L'atelier s'est clôturé par un discours de remerciement et de clôture prononcé par la Présidente du Conseil d'Administration (PCA), Mme DENODJI Robertine.

Ecrit par : Andigüe Appolinaire, stagiaire

Tchad : la CELIAF renforce ses capacités dans le domaine du Genre, VGB, PSEA et de l'AAP

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) a pris part du 26 au 28 août 2026, à la salle de réunion de l'UNFPA à N'Djamena, à un atelier de renforcement des capacités dans le cadre de la localisation et l'intégration des organisations de la Société Civile/ Women Lead Organisation (OSC/ WLO).



Tenu sur trois jours, l'objectif de cet atelier est de former, sensibiliser, briser le silence et proposer des mécanismes de prévention sur le Genre. Au total, 35 représentants des OSC/WLO ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur les concepts fondamentaux du genre, des VGB, de la protection contre les Exploitations et Abus sexuel (PSEA) et de la Recevabilité envers les Populations Affectées (AAP) ainsi que sur l'inter relations contre ces thématiques dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes.

Au cours de cet atelier, plusieurs présentations ont été faites notamment :

- Concepts fondamentaux : sexe, genre, rôles et normes sociales ;
- Exercice : « une journée dans la vie de Fatima et Mahamat dans un camp de réfugié(es) »
- Égalité, équité et autonomisation des femmes ;
- Analyse genre dans les projets humanitaires
- Introduction aux VGB : définition, formes et causes ;
- VGB en contexte humanitaire : risques, impacts et atténuation ;
- Principes directeurs centrés sur les survivants et référencement ;
- Principes et concepts de la PSEA ;

- Jeu de rôle : réception d'une plainte PSEA ;
- Participation communautaire et mécanismes de plainte ;
- Etude des liens entre Genre, VGB, PSEA et AAP ;
- Intégration des quatre thématiques dans le cycle de projet ;
- Grand exercice pratique : Projet WPHF au Ouaddaï ;
- Restitution des groupes et feedback ;
- Elaboration d'un plan d'action individuel & institutionnel ; etc.



Après les différentes présentations, les échanges enrichissants ont eu lieu entre les responsables et les membres de l'organisation ainsi que des travaux participatifs en sous-groupes sur trois objectifs majeurs à savoir :

- Former les participants à la maîtrise des concepts Genre et VGB,
- Comprendre les différences et complémentarités entre VGB et PSEA et maîtriser les principes fondamentaux de l'AAP,
- Comprendre les liens entre Genre, AAP, VGB, et PSEA et comment l'intégrer dans les cycles du projet.

A la fin de cette formation, les participants ont eu droit aux attestations et ont exprimé leur satisfaction. L'atelier s'est clôturé par un mot de remerciement et une photo de famille.

Écrit par : Louis Dorsouma

EN BRÈVE

Projet PAEPA : Plantation d'arbres à Am-Timan

Le 03 septembre 2026, une cérémonie de plantation d'arbres s'est tenue sur le terrain destiné à la construction de la Maison de la Femme à Am-Timan, dans le cadre du projet PAEPA.

L'activité a été marquée par la participation du Préfet du Département, du Maire de la ville, ainsi que des femmes et de quelques jeunes d'Am-Timan. Après les autorités locales, la Présidente de l'antenne CELIAF d'Am-Timan a été la troisième à procéder à la mise en terre symbolique d'un arbre.

Cette initiative illustre l'engagement collectif pour la promotion de l'environnement et l'autonomisation des femmes à travers des projets structurants.

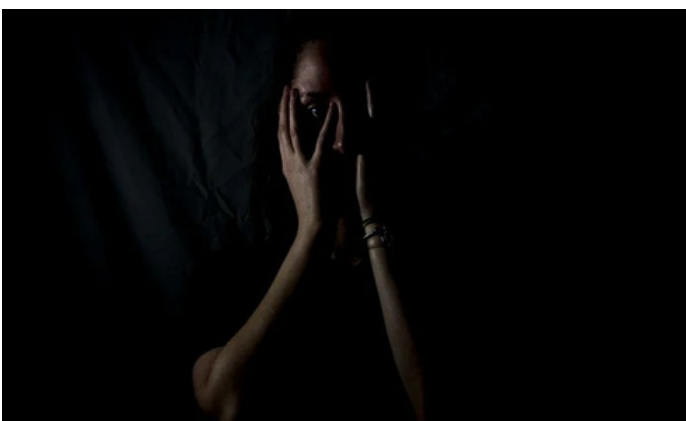


Ecrit par : Louis Dorsouma

FOCUS THEMATIQUE

Tchad - Violences basées sur le genre (VBG) : une urgence nationale

Au cours des derniers mois, le Tchad a été secoué par une série de violences faites aux femmes et aux filles, allant des agressions sexuelles aux violences conjugales mortelles. Ces drames, rapportés par les médias et les organisations de veille, révèlent une tendance inquiétante qui exige une réponse collective et immédiate.



Cas récents signalés

- N'Djaména : plusieurs femmes ont subi des violences psychologiques et physiques ;
- L'une d'elles, enceinte, aurait perdu sa grossesse suite aux brutalités de son conjoint ;
- Walia (N'Djaména) : une jeune fille victime de violences sexuelles a été assassinée ;
- El Ouaya (Mayo-Kebbi Ouest) : une jeune mère accusée de sorcellerie a été battue ligotée et jetée dans un cours d'eau, laissant derrière elle un nourrisson ;
- Bongor (Logone Oriental) : le 25 août 2026, une femme est décédée à l'hôpital provincial après avoir été grièvement blessée par son conjoint à l'arme blanche.
- N'Djaména : Un cas récent a été signalé impliquant deux éléments du Groupement GNNT, accusés du viol d'une mineure. Cette affaire, qui suscite une vive émotion, met en évidence la gravité du phénomène et souligne l'urgence d'une réponse ferme et exemplaire des autorités compétentes.



Appels à l'action

Face à cette situation, les organisations de la société civile demandent une tolérance zéro contre les violences basées sur le genre, exhortent les autorités judiciaires et sécuritaires à lutter contre l'impunité, appellent les familles et communautés à protéger les survivantes en les orientant directement au CISM pour une prise en charge, insistent sur la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention et de prise en charge.



Position de la CELIAF

En tant qu'Association engagée pour les droits des femmes, la CELIAF réaffirme son rôle dans le plaidoyer et la sensibilisation. La multiplication des cas de viols et violences conjugales interpelle l'ensemble de la société tchadienne. Il est urgent de :

- renforcer les campagnes de sensibilisation dans les provinces,
- soutenir les victimes par un accompagnement psychologique et juridique,
- promouvoir une culture de respect et d'égalité.

Ecrit par : Happy Lea & Sandrine, stagiaires

REPRESENTATIONS

LES REPRESENTATIONS DE LA CELIAF DU MOIS D'AOUT 2026

Le mois d'août a été marqué par des diverses représentations de la CELIAF dans différents cadres institutionnels scientifiques et communautaire.



Atelier de validation de la Feuille de route pour une stratégie de modernisation du secteur agricole au Tchad

Le 29 août 2026, la CELIAF a eu à participer à un atelier de validation de la feuille de route pour la modernisation de l'agriculture au Tchad, organisé par le Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, à l'Hôtel de l'amitié (ex Kempeski).

Atelier national de consultation des acteurs pour l'élaboration de la note conceptuelle du projet FVC Dans le cadre du projet Fonds Vert pour le Climat (FVC), la CELIAF a pris part du 18 au 19 août à l'Hôtel Résidence aux côtés du MEPDD, à un atelier national de consolidation des acteurs pour l'élaboration de la note conceptuelle du projet FVC : « Résilience face au changement climatique et adaptation dans les zones urbaines du Tchad ».

Au total, 12 participants, dont cinq femmes et sept hommes, ont pris part à cette session organisée dans les locaux d'ACRA à N'Djamena.

Atelier d'échange avec le secteur privé et la société civile

Le même jour, 19 août, la CELIAF a participé à un atelier d'échange organisé par le PNUD, réunissant le secteur privé et la société civile.

Les discussions ont porté sur des thématiques essentielles telles que l'emploi des jeunes et des femmes, la gouvernance et la recevabilité, la résilience climatique, l'innovation et le développement local.

Cet atelier visait à promouvoir un programme inclusif, ancré dans les réalités locales, et à renforcer la collaboration entre les différents acteurs pour une meilleure prise en compte des besoins des communautés.



Réunion du comité de pilotage

Le 18 août 2026, la CELIAF a eu l'honneur de prendre part à une réunion du comité de pilotage du projet de Renforcement de l'Innovation dans l'entrepreneuriat Agro-pastorale des jeunes et Femmes du Tchad, dans la salle de réunion du Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale. La réunion a porté principalement sur la présentation du rapport d'avancement de la mise en œuvre du PTBA 2026, l'examinations et adoption du programme de travail et Budget annuel (PTBA) 2026 révisé ainsi que quelques divers.

Atelier de lancement de la revue des progrès de la mise en œuvre du premier Plan National d'Adaptation et de l'identification du processus PNA

La CELIAF a ensuite pris part le 13 août 2026 à l'Hôtel de l'Amitié à N'Djamena, à un atelier de lancement de la revue des progrès de la mise en œuvre du premier Plan National d'Adaptation et

de l'identification du processus PNA au Tchad organisé par le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable.

L'objectif de cet atelier était d'informer et de sensibiliser les principaux acteurs impliqués sur le démarrage du processus d'évaluation des progrès de la mise en œuvre du premier PNA, de partager la démarche méthodologique avec les parties prenantes et de recueillir auprès d'elles les premières données nécessaires à la revue.

Atelier sur les Violences Basées sur le Genre en Milieu Scolaire (VBGMS)

Enfin, le 08 aout 2026 au siège National du Syndicat des Enseignants, au quartier Abena, terrain Koulamallah à N'Djamena, la CELIAF a eu l'honneur de prendre part à l'atelier de présentation et de validation du rapport de l'étude sur les VBGMS au Tchad organisé par le syndicat des Enseignants au Tchad (SET).

Atelier de renforcement des capacités sur la gestion comptable et financière

Dans le cadre du projet « Pense Libre », cofinancé par l'Union européenne, ACRA a organisé le 19 août 2026 un atelier de renforcement des capacités sur la gestion comptable et financière, auquel la CELIAF a pris part en tant qu'OSC bénéficiaire.

Cette activité a réuni les représentants des six OSC bénéficiaires de subvention, avec deux participants par organisation. L'objectif était de renforcer les connaissances en matière de gestion comptable et financière afin de faciliter le bon démarrage et la mise en œuvre efficace des activités.



Réunion de la plateforme nationale SRMNIA

Du 27 au 31 juillet 2026, la CELIAF a pris part à un atelier de révision et de validation technique de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS). Cet atelier, réunissant les parties prenantes sectorielles, les partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le sect-

